

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Extrait des délibérations de la séance du 7 juillet 2022

Sous la présidence de M. Stéphane Troussel, la Commission Permanente s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Troussel, M. Guiraud, Mme Labbé, M. Bouamrane, Mme Azoug, M. Bedreddine, Mme Youssouf, Mme Dellac, M. Blanchet, Mme Thibault, M. Duprey, Mme Laroche, M. Monot, Mme Denis, M. Sadi, Mme Filhol, Mme Saïd-Anzum, M. Molossi, M. Dallier, Mme Lecroq, M. Cranoly, M. Martin P-Y, Mme Pietri, M. Bluteau, Mme Paul, M. Monany, M. Martin S., Mme Ségura-Traoré, M. Chabani

ÉTAIENT EXCUSÉS :

M. Taïbi donnant pouvoir à M. Sadi
Mme Maroun donnant pouvoir à M. Dallier
Mme Lagarde donnant pouvoir à M. Chabani

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Constant, Mme Girardet, Mme Choulet



Délibération n° 18-03 du 7 juillet 2022

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2022 AUX ASSOCIATIONS POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES SE DÉROULANT EN SEINE-SAINT-DENIS – CONVENTIONS – RAPPORT N°2.

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil départemental n°2016-V-21 du 26 mai 2016 fixant les critères d'attribution de subventions pour l'organisation de manifestations sportives d'intérêt départemental,

Vu la délibération du conseil départemental n° 2021-VII-24 du 1^{er} juillet 2021 lui donnant délégation,

Sur le rapport du président du conseil départemental,

après en avoir délibéré,

- ALLOUE aux structures suivantes les subventions de fonctionnement pour l'organisation de manifestations sportives se déroulant en Seine-Saint-Denis, pour un montant total de 94 200 € :

Catégorie 1

- **Club Athlétique de Montreuil 93**
Meeting international de Montreuil
le 2 juin 2022, à Montreuil 20 000 €
- **Paris Terres d'envol**
Intégrathlon 2022



du 16 au 22 mai 2022

12 000 €

Catégorie 2

- **AC Bobigny Rugby 93**
Championnat de France de Rugby à 7 féminins Élite
le 18 juin 2022, à Bobigny 3 700 €
- **Acro Tramp Sevrans 93**
Championnat de France de trampoline et de tumbling
du 17 au 19 juin 2022, à Sevrans 8 000 €
- **Comité départemental sport adapté 93**
Championnat de France para équitation sport adapté
du 15 au 17 juin 2022, à la Courneuve 10 000 €
- **Promoboran 4 heures d'Épinay**
4 heures d'Épinay - Championnat de France
les 28 et 29 mai 2022 à Épinay-sur-Seine 10 000 €

Catégorie 3

- **Association Sportive de Pierrefitte**
les Foulées Pierrefittoises
le 26 mai 2022, à Pierrefitte 5 000 €
- **Association Sportive de Pierrefitte**
Tournoi de Basket Fair Play "Pierrefitte Rebondit"
le 25 juin 2022, à Pierrefitte 5 000 €
- **Association Sportive de Pierrefitte**
Pierrefitte sur Tatami
le 27 mai 2022, à Pierrefitte 3 000 €
- **Noisy-le-Sec Athlétisme – bonus PSH**
les foulées Noiséennes
le 15 mai 2022, à Noisy-le-Sec 7 000 €
- **Association Rise Up basket – bonus public féminin**
Tournoi Rise up Rising Stars
du 26 au 28 août 2022, à Romainville 8 000 €
- **Saint-Denis Union Sports**
Course dans la cité
le 26 mai 2022, à Saint-Denis 2 500 €

- APPROUVE la convention, dont projet ci-annexé, à conclure avec l'association suivante :

- Club Athlétique de Montreuil 93 ;

- CHARGE M. le président du conseil départemental de signer ladite convention au nom et pour le compte du Département.

Pour le président du conseil départemental
et par délégation,

Adopté à l'unanimité : ✓	Adopté à la majorité :	Voix contre : 0	Abstentions : 0
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.